



2026-2027



MODALITÉS DE RECRUTEMENT EN SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS

A/ Constitution du dossier

Les familles devront déposer leur dossier papier :

- **le jour de l'inscription au lycée** (date unique par collège d'origine),
- **dans une enveloppe libellée au nom et prénom de l'élève.**

⚠ Tout dossier incomplet ou remis au-delà du jour d'inscription ne sera pas examiné. ⚠

B/ Documents à fournir dans l'enveloppe

1. Lettre de motivation **en français** dans laquelle sera précisée la DNL choisie :
🌐 histoire-géographie **ou** 📐 mathématiques
2. Bulletins des deux premiers trimestres de l'année de 3ème.
3. Attestation du test Ev@lang.

⚠ Une seule DNL doit être indiquée. ⚠

C/ Commission d'examen du lycée

Les candidatures seront étudiées par les professeurs du lycée ainsi que la direction.

Les critères d'évaluations seront basés sur la motivation générale de l'élève, les appréciations dans les bulletins, les moyennes en anglais ainsi qu'en histoire-géographie ou mathématiques selon le choix de DNL.

Il convient de rappeler que l'option euro requiert des capacités organisationnelles et linguistiques. Il ne s'agit ni d'un cours de soutien ni de remédiation. Aussi, une inscription en Seconde euro n'est pas sans contraintes : les élèves qui seront retenus auront deux heures supplémentaires par semaine et des notes comptant pour le contrôle continu au baccalauréat.

Merci de bien noter que **l'inscription est valable pour 3 ans** (de la Seconde à la Terminale), et qu'il revient à l'équipe pédagogique et à la direction d'attribuer les places en Section Européenne.

Cordialement,

L'équipe du Lycée Colonel Arnaud Beltrame